

PROJET DE DÉVIATION EST DE MONTEBOURG

UNE ENQUÊTE REALISÉE AUPRÈS DES AUTOMOBILISTES

Une enquête concernant le projet de modernisation de déviation Est de Montebourg va être réalisée durant le mois de mai. Les automobilistes seront arrêtés pour répondre à quelques questions très rapides sur les motifs de leur déplacement et sur l'itinéraire emprunté. Les informations recueillies permettront d'améliorer et de mesurer les évolutions des déplacements routiers et de pouvoir évaluer les impacts sur le projet de déviation Est de Montebourg.

Une enquête par interview, de type origine/destination, va être réalisée sur une demi-journée du mois de mai. 5 postes d'enquêtes seront mis en place de 15h à 19h sur les axes routiers aux abords de Montebourg, Saint-Florel, Quettehou et Morsalines..

Le conseil départemental, avec l'appui de plusieurs partenaires, pilote l'organisation de cette enquête. À chaque poste, les enquêteurs interrogeront en 45 secondes une partie des usagers sur l'origine et la destination de leur déplacement, son motif et sa fréquence.

L'organisation des postes d'enquêtes (localisation et date) ne sera pas annoncée à l'avance pour éviter les modifications de comportement qui fausseraient les résultats. Cette enquête peut générer une gêne temporaire de la circulation, sous forme de ralentissement.

Un dispositif spécifique sera mis en place afin de pouvoir arrêter les véhicules le temps de cette enquête rapide. L'arrêt des véhicules se fera en agglomération, soit au carrefour avec stop, soit par la mise en place de feux provisoires (le questionnaire étant administré pendant les temps de rouge). Ce dispositif permet d'assurer une sécurité et une efficacité optimales pendant l'opération tout en limitant la gêne occasionnée pour les usagers.

Le Département tient donc à remercier par avance les usagers de leur compréhension et rappelle que leur participation est indispensable pour pouvoir déterminer une connaissance des déplacements actuels sur la zone d'étude du projet de déviation Est de Montebourg dans le périmètre de Montebourg à Quettehou.

Pour les automobilistes qui seront concernés, le conseil départemental les remercie par avance pour leur patience et leur prudence et leur demande d'adapter leur conduite aux circonstances, pour leur sécurité et celle des personnes présentes au niveau des postes d'enquêtes.

CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Héloïse Caillard
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr